Comment lutter contre les discriminations à l’emploi des personnes diabétiques ?

Les raisons sont multiples :

- une législation obsolète et déconnectée des réalités de l’évolution des traitements du diabète et des métiers
- une méconnaissance du diabète par les employeurs et des idées reçues sur la maladie.

Pour remédier à ces discriminations à l’emploi, nous proposons que le cadre réglementaire restrictif actuel évolue en permettant l’accès à toutes les professions sur la base d’une évaluation au cas par cas et d’actualiser la réglementation actuelle discriminante.

Nous vous proposons, dans ce cadre de donner votre avis en votant ou/et en argumentant les propositions portées par la Fédération ou encore de proposer de nouvelles idées.

Pour cela rien de plus simple :

Rendez-vous sur la plateforme de contribution en ligne egdiabete.fr

Convaincue que les patients et tous les acteurs, professionnels de santé, institutions, politiques, société civile détiennent collectivement, les clés pour faire évoluer notre système de santé vers un modèle plus égalitaire la Fédération Française des Diabétiques a lancé le 13 novembre dernier les Etats Généraux du Diabète et des Diabétiques.

Crédit photo : © Fotolia